

**RAPPORT DE LA MAIRESSE
SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019**

Mesdames, Messieurs,

En tant que Mairesse de la municipalité de Beaulac-Garthby, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur les faits saillants du rapport financier de l'exercice 2019.

La Mairesse traite des derniers états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, du dernier rapport du vérificateur externe s'y rattachant, des indications préliminaires pour la fin d'année 2020 et des orientations générales pour l'année 2020.

La Mairesse doit inclure dans son rapport sur les faits saillants du rapport financier 2019, une mention de la rémunération et des allocations des membres du Conseil.

ÉTATS FINANCIERS DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

La vérification des opérations financières de l'année 2019 a été confiée à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés. Le rapport des vérificateurs révèle que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019.

	2019	
<u>Revenus</u>	<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>
Taxes	1 855 780 \$	1 883 391 \$
Paiements tenant lieu de taxes	5 980 \$	15 472 \$
Transferts de fonctionnement	93 410 \$	180 745 \$
Services rendus	30 770 \$	34 746 \$
Imposition de droits	52 000 \$	122 466 \$
Amendes et pénalités	500 \$	1 050 \$
Intérêts	6 500 \$	18 965 \$
Autres revenus	500 \$	2 443 \$
TOTAL	2 045 440 \$	2 259 278 \$

	2019	
<u>Dépenses de fonctionnement</u>	<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>
Administration générale	341 555 \$	363 516 \$
Sécurité publique	305 020 \$	343 832 \$
Transport	659 075 \$	524 081 \$
Hygiène du milieu	479 822 \$	608 740 \$
Santé et bien-être		\$
Aménagement, urbanisme et développement	118 410 \$	127 461 \$
Loisirs et culture	228 570 \$	142 273 \$
Frais de financement	29 910 \$	44 123 \$
TOTAL	2 162 362 \$	2 154 026 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(116 922) \$	105 252 \$

Nous avons terminé l'année 2019 avec un surplus.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 2019

Le rapport annuel de l'auditeur indépendant de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2019 a été émis sans réserve. Ce même rapport stipule que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Beaulac-Garthby au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de sa dette nette) et de leur flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadienne pour le secteur public.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES 2019

Pour l'année 2020, la Municipalité dispose d'un budget de 2 373 340 \$. Les opérations se déroulent sensiblement comme prévu. Cette année encore, tout le personnel a mis les efforts nécessaires afin de donner un bon service aux citoyens de Beaulac-Garthby. La Municipalité se développe en plaçant les citoyennes, citoyens ainsi que les familles au centre de ses préoccupations.

Le Conseil municipal continue de travailler afin d'améliorer la qualité de vie de tous, tout en conservant une saine gestion. L'équité, le partage, la solidarité et le respect sont les valeurs que le Conseil municipal préconise pour administrer et mettre de l'avant des orientations permettant un développement harmonieux pour la Municipalité.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Depuis le début de notre mandat, nous avons démontré une méthode d'administration équilibrée qui consiste de minimiser l'impact financier sur le compte de taxes des citoyens. Pour 2020, nous poursuivons nos actions pour une gestion responsable des fonds publics, et ce, en conservant notre objectif et nos efforts sur la rigueur, la transparence ainsi que sur la gestion optimale des ressources humaines et matérielles. Nous travaillerons à assurer l'équité et l'équilibre budgétaire pour l'ensemble des contribuables de la Municipalité. Le budget 2020 tient compte de la capacité de payer des contribuables en fonction de la qualité des services auxquels ils ont droit.

DÉPÔT DE LISTE

Nous déposons la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000.00 \$ que la Municipalité a conclu depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle nous vous avons fait rapport de la situation financière de la Municipalité et qui a été déposée aux membres du Conseil. Cette liste indique pour chaque contrat le nom du contractant, le montant et l'objet du contrat.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2019

La Mairesse doit inclure dans le rapport sur les faits saillants du rapport financier 2019 une mention de la rémunération et des allocations de dépenses des membres du Conseil. En vertu des dispositions du règlement n° 195-2015 de la municipalité de Beaulac-Garthby, la rémunération annuelle de base de la Mairesse et des Conseiller(ère)s ainsi que leurs allocations de dépenses sont les suivantes :

Rémunération pour la Mairesse	9 559.56 \$
Allocation pour la Mairesse	4 779.78 \$
Rémunération pour chaque atelier et assemblée	72.96 \$
Rémunération pour les Conseiller(ère)s	2 222.67 \$
Allocation pour Conseiller(ère)s	1 111.33 \$
Rémunération pour chaque atelier et assemblée	72.96 \$

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du Conseil sont indexées annuellement selon l'indice des prix à la consommation IPC Canada.

CONCLUSION

En conclusion, je désire remercier les membres du Conseil pour leur disponibilité et leur participation tout au long de l'année. Aux conjointes et conjoints des membres du Conseil et des employés municipaux, je vous remercie pour votre patience et votre compréhension. Aux employés qui se dévouent pour la Municipalité, je vous félicite de l'attention et du professionnalisme dont vous faites preuve.

Aux citoyennes et citoyens de la municipalité de Beaulac-Garthby, je vous remercie de nous faire confiance et de faire de notre milieu un endroit où il fait bon vivre.

Isabelle Gosselin, Mairesse